

GÉNÉALOGIE (1)
DE
LA MAISON DE RAPIN DE LA CHAUDANE

EN MAURIENNE, EN FRANCE ET EN PRUSSE

Par M. Raoul de Cazenove

D'anciens titres de la famille de Rapin font remonter son origine jusqu'à noble Humbert Rapin, vivant en Maurienne l'an 1250. La légende reculerait plus loin encore les origines de l'illustration de cette maison, si l'on admettait avec elle que sainte Thècle ou sainte Tygre « *orta in territorio Maurianensi, loco qui colovium nominatur, nobiliti stirpe progenita* » appartenait à la famille de Rapin. Dans plusieurs titres, les Rapin se glorifiaient d'être du même sang que la vierge de Valloires, et au commencement du xvii^e siècle, un Rapin de la Chaudane bâtit une chapelle en son honneur.

Sans remonter jusqu'au milieu du sixième « *in diebus præstantissimi regis Gondranni* », on peut incontestablement assigner une origine très-ancienne à la noble famille de Rapin, dont les restes du manoir se voient encore dans la commune de Valloires en Maurienne.

Noble Joseph Rapin, vivant au douzième siècle, fut le premier du nom dont les titres fassent mention ; la filiation authentique et privée commence à son fils ou petit-fils, Humbert, dont tous les descendants prirent la qualité de noble.

I. Humbert Rapin, vivant en Maurienne en 1550, eut pour fils :

II. Jean Rapin qui reconnut des biens de l'évêché, en 1308, et laissa pour héritier :

III. Jacquême Rapin qui reconnut des biens du fief de l'évêché en 1374. Son fils

IV. Jacquier Rapin. Il reconnut également ces mêmes fiefs, en 1417.

V. A son fils Claude Rapin, qui vivait encore à Valloires en 1486, commence une filiation prouvée par documents authentiques.

(1) Imprimé en 1865 chez L. Perrin, Lyon.

Claude Rapin qualifié de *noble* dans une transaction du 5 août 1490, eut deux fils, Antoine et Jacques.

Antoine laissa une nombreuse postérité; Jacques n'est connu que par le testament de son frère Antoine, du 6 avril 1505. Auteur d'une branche de la famille Rapin, établie à Villardgondran, paroisse voisine de Saint-Jean de Maurienne, où les Rapin conservèrent des propriétés jusqu'à la fin du siècle dernier (1), Jacques Rapin eut deux fils, Pierre et Antoine, dont l'aîné seul laissa de la postérité.

Pierre et Jean-Pierre Rapin, fils de noble Pierre Rapin, de Villardgondran, furent reconnus nobles par arrêt de la chambre des comptes de Savoie, le 14 décembre 1563.

Cette branche des Rapin de Villardgondran s'est éteinte à la fin du dix-septième siècle.

VI. Antoine Rapin, notaire à Valloires en 1488, figura dans un hommage solennel rendu à l'efficacité des célèbres reliques de saint Jean-Baptiste, rapportées d'Orient par sainte Thècle au sixième siècle et conservées depuis lors dans la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne. Il mourut le 20 avril 1506. Il laissa quatre enfants dont l'aîné :

VII. Pierre Rapin rendit en 1527 hommage au seigneur évêque de Maurienne et mourut avant 1563. Il avait prêté serment d'hommage et de fidélité au roi de France, le 23 février 1552, pour les biens tenus en fief ou arrière-fief.

De son mariage vers 1515 avec Guillaume d'Arves, de l'ancienne et noble famille des Sallière d'Arves, dont il est déjà fait mention dans des titres de 1240 et qui se fondit au dix-septième siècle avec celle des Martin (1), il eut sept enfants.

Jacques, le second, protonotaire apostolique, prieur de Bernex, d'Aiguebelle et de la Croix. En 1546, simple *chapelier* de la cathédrale

(1) Leur propriété appartient aujourd'hui à la famille Grange de la Soëffe.

(2) Les armes de Sallières d'Arves se trouvent encadrées dans le mur d'une des galeries du cloître de Saint-Jean. Cet écusson, d'un dessin original et délicatement fouillé, date du seizième siècle; il offre du blason parti au premier tranché, barré d'or et de gueules au bâton noueux (peut-être le symbole héraldique de la rivière d'Arve, en latin *Arva*, ou *Arbor*), brochant en bande, au deuxième de gueules à la Sallière antique d'or, au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

de Maurienne, il devint successivement prieur de Bernex et de Vivens, en Piémont, vicaire-général de l'évêque de Maurienne, protonotaire apostolique, et enfin, grâce à la protection de la jeune duchesse de Savoie, Marguerite de France, il quitta la cour de Chambéry pour un théâtre plus vaste et plus digne de son ambition et de ses talents oratoires. Nommé aumônier de la reine Catherine de Médicis, en 1560, il obtint par deux fois, du duc Emmanuel-Philibert, des lettres-patentes de congé qui le maintiennent dans ce poste élevé et lié encore à son pays par les bénéfices qu'il y conserve, jouissant à la cour de France du crédit que lui méritent ses talents, il peut se qualifier avec orgueil du titre pompeux d'*orateur du roi*, jusqu'à ce que la mort, le 23 décembre 1569, vienne briser sa brillante carrière.

Antoine, le quatrième des enfants de Pierre I Rapin, suivit la carrière des armes. Ayant embrassé les principes de la religion réformée ainsi que son jeune frère Philibert et son cousin Michel de Rapin, bailli de Tarentaise qui resta plusieurs années emprisonné dans le fort de Miolans, Antoine alla en France avec son frère, sous le règne de François I^{er}, alors que ce prince avait étendu son sceptre sur la Savoie. Né à Valloires dans les premières années du xvi^e siècle, Antoine de Rapin eut une brillante carrière militaire et fut honoré de la confiance et de l'estime des premiers seigneurs du royaume. Pendant les guerres de religion qui ensanglantèrent la France de 1561 à 1570, il combattit vaillamment dans les rangs des réformés à la tête de sa compagnie. Gouverneur de Montpellier, en 1562, il sut maintenir dans cette ville une sévère discipline, et on lui confia la garde du baron des Adrets, lorsque le célèbre partisan, devenu l'objet de la méfiance de ses anciens coreligionnaires, paya de sa liberté la terreur qu'il leur inspirait. Rapin contribua par sa valeur au succès du brillant combat de Saint-Gilles, en septembre 1562. Son nom est fréquemment cité avec ceux de ces fameux vicomtes que l'on appelait *les petits rois de Montauban* ; et lors de la première guerre de religion (1562-1570), Rapin fut à trois reprises gouverneur de Montauban (en 1567 et 1570), avec autorité sur les villes voisines de Caussade et de Réalmont. Il était entré au service de France en 1536, ainsi que le font voir des lettres-patentes du 22 octobre 1561, scellées du grand sceau, accordées à Gilbert du Verger « portant permission de porter épée, dagues et autres armes que les gentilshommes ont accoutumé

de porter, en considération des services qu'avait rendus pendant vingt-cinq ans au fait des guerres, noble Antoine Rapin, beau-père dudit Verger. »

Le 6 janvier 1568, Rapin qui avait rejoint, avec les chefs huguenots du Dauphiné, les troupes qui allaient grossir l'armée de Condé, se trouvait à la bataille de Gannat. Il combattit avec courage à l'avant-garde de la petite armée qui, passant au travers des rangs abattus de ses ennemis dispersés, des montagnes du Dauphiné aux plaines de l'Anjou, traversa la France au cœur de l'hiver à travers mille dangers, et accomplit en quelques jours une marche restée célèbre dans les fastes de nos guerres civiles.

Appelé par ses chefs dans le midi, Antoine de Rapin fut nommé gouverneur de Montauban en remplacement de Montbartier et reçut des princes des lettres-patentes pour y faire battre monnaie « sous le coing et armoyrie du roy ». Remplacé en février 1569 par le vicomte de Monclar, à cause de troubles graves qui s'étaient élevés dans la ville à l'occasion de contributions dont il avait dû frapper ses habitants pour subvenir aux nécessités de la guerre, Rapin se retira à Castres. Il reçut plusieurs lettres des princes de Navarre et de Condé, de l'amiral Coligny, qui témoignent de la confiance et de l'estime dans lesquelles ces grands personnages tenaient le capitaine huguenot.

Rappelé par Montgomméry au gouvernement de Montauban dans le courant de juillet, Rapin continua à faire régner au sein de cette population remuante et indocile, une sévère discipline. Les princes lui confièrent, par lettres-patentes datées du port Saint-Mary, le 26 décembre 1569, le soin de lever les tailles dans son gouvernement pour l'entretien de l'armée. En 1570, et au mois de février, il était encore gouverneur de Montauban. Il mourut bientôt après en 1571.

VIII. Pierre II Rapin de la Chaudane, l'aîné des fils de Pierre I, corrier et juge commun de l'évêché de Maurienne, mérite une mention à part parmi les membres les plus influents et les plus considérables de la famille des Rapin. Les lettres de constitution de charge « données en réfectoire » par les chanoines de Maurienne « *sede vacante*, » sont en date du 18 décembre 1559, et le 17 d'août précédent, le comte de Challand, intendant de la Maurienne pour le duc de Savoie, l'avait déjà établi et nommé dans ces importantes fonctions qui le faisaient premier magistrat de la province.

Noble Pierre de Rapin, le corrier, fit tenir à la chambre des comptes de Savoie le dénombrement des fiefs nobles qu'il possédait au pays de Maurienne; acte lui fut donné du dépôt de « rolle d'ung feuillet par luy signé », par le greffier de ladite chambre à Chambéry, le 28 août 1563. Cinq ans après le duc Emmanuel-Philibert confia à Pierre Rapin la charge de commissaire aux vivres pour les approvisionnements de la cavalerie qu'il envoyait en France au service de Sa Majesté très-chrétienne.

Par un arrêt en date du 16 décembre 1557, prononcé en faveur de noble Pierre Rapin «, le souverain sénat de Savoie releva la maison de Rapin de toute supposition de roture » et la maintint « es privilèges de noblesse. »

La renommée de zèle et d'intégrité que Pierre Rapin s'était acquise dant l'exercice de ses pénibles fonctions de corrier, eut de son vivant même la sanction de la poésie, si l'on peut appeler de ce nom les vers assez barbares que Jacques Peletier du Mans consacre à sa gloire dans son poème de *La Savoye* (1), dédié à très-illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Savoie et du Berry, fille de François I^{er} à qui le protonotaire et *orateur du roy*, Jacques de Rapin, dut sa haute position à la cour de France.

Pierre Rapin mourut en 1579; il fut enterré dans le cloître de St-Jean, et sa pierre sépulcrale jadis encastrée dans le mur claustral, au-dessus de la place où reposait sa dépouille, porte cette inscription qu'il avait composée lui-même :

Hic jacet nobilis Dominus Petrus Rapini de Chaudana Volovi hujus civitatis et terræ communis correarius et judex, qui viam universæ carnis humanæ ingressus est die octava novembris anno 1579.

IX. Noble Guillaume Rapin avait hérité de son père Pierre II le fief patrimonial de la Chaudane. L'année de sa mise en possession (1595) et malgré son jeune âge (environ 25 ans), il fut nommé syndic de la noblesse de Maurienne et procéda à l'élection du syndic pour l'année suivante.

Voici quelques noms de cette noblesse de Maurienne :

Jacques Ducol, Pierre-Marie Burdin, Jean-Aimé Dumollard, Amé

(1) Imprimé à Annecy, en 1572, chez J. Bertrand.

Des Costes, Michel Truchet, Gasbamol de la Balme, Balthazard Bap-tendier, Philibert de Chabert, Pierre et Jules des Costes et Jean-Fran-çois des Costes, Jean-François d'Humbert, Guillaume des Costes fils à feu noble Boniface.

Guillaume Rapin mourut en 1630, laissant sept enfants comme son père.

X. Nicolas I Rapin, le quatrième de ses enfants, figura dans l'as-semblée de la noblesse qui élut pour ses députés à Turin, en 1646, nobles Claude Rapin et Pierre Martin. Il épousa en 1646 Anne Cola-fre, fille de noble Gaspard Colafre, originaire de Scionzier, bourgeois de Cluses annobli « pour ses féaux services, » par lettres-patentes du duc Victor-Amédée, datée de Turin, du 5 novembre 1633. Il mourut en 1690.

XI. Nicolas II, l'ainé des quatre enfants de Pierre I, alla se fixer à Saint-Rémy. Il épousa en troisièmes noces, le 18 novembre 1712, Anne de Maréchal, fille de feu noble François de Maréchal de Luciane de la Buffetaz, de la paroisse de Saint-Martin la Porte. Il mourut le 26 avril 1721.

XI bis. Pierre, troisième fils de Nicolas I Rapin, habitait Villar-gondran; il laissa six enfants dont :

XII. Claude-François Rapin, né en 1704, mort en 1776; il fut reçu docteur en droit, avocat au sénat de Savoie et laissa la réputation d'avoir été un jurisconsulte distingué.

En lui s'éteignit la branche des Rapin de Savoie.

Branche française — MAUVERS, THOYRAS ET RABEAU.

VII. Noble Philibert de Rapin, écuyer, le plus jeune fils de Pierre I Rapin de la Chaudane et de Guillaumaz d'Arves, naquit à Saint-Jean de Maurienne, vers 1540. Il aliéna sa part de l'héritage paternel à son frère, le juge-corrier, et gagna la France où l'avait déjà précédé son frère Antoine, après avoir été quelque temps page du duc Char-les III de Savoie.

Il se maria à Grenade sur Garonne, en 1556, avec Jeanne du Ver-ger. Philibert de Rapin, qualifié dans son contrat de mariage « escuyer et homme d'armes de la compagnie de M. le duc de Savoye », fut plus tard gentilhomme du prince de Condé et son maître d'hôtel ou

surintendant de sa maison. Il avait précédemment rempli les mêmes fonctions auprès de la duchesse d'Enghien, belle-fille de ce prince.

En 1562, il prit part à la révolte des réformés à Toulouse et fut délégué par ses coreligionnaires pour conférer avec le baron de Fourquevaux. Ses efforts n'empêchèrent pas les sanglants massacres que l'on connaît assez. L'illustre de Thou le qualifie ainsi : « *Unus e nobilibus condæi bellicis gestis clarus.... bello strenuus.... obid que ipsis senatoribus tolosanie invisus.* » Chargé d'apporter au parlement de Toulouse l'édit de pacification qui venait d'être signé à Longjumeau, le 24 mars, pacification dérisoire, paix boiteuse et mal assise, Philibert de Rapin fut le premier de ces dix mille huguenots qui, au dire des historiens, furent massacrés dans les six mois qui suivirent le traité de paix.

Arrêté par ordre du gouvernement, il invoqua en vain le sauf-conduit royal ; le cardinal de Lorraine avait écrit à l'avance qu'on n'eût aucun égard aux lettres du roi si l'on y trouvait certaine marque qu'il indiquait, et les juges fanatiques ne tinrent que trop compte de cet avis déloyal. Philibert de Rapin vit son procès s'instruire en trois jours, et, le 13 avril 1578, sa tête tomba sous la hache du Parlement.

IX. Noble Pierre de Rapin, écuyer, seigneur et baron de Mauvers, naquit en 1558 du mariage de Philibert de Rapin avec Jeanne du Verger. Il prit part à toutes les guerres de religion qui ensanglantèrent la fin du seizième siècle. Ami et compagnon de Henri IV, nommé gentilhomme servant de ce prince, le 18 mai 1581, il en reçut en 1590 la mission de lever et équiper des troupes, et en 1593 il fut appelé au commandement de la compagnie de cent hommes d'armes en garnison au Mas Garnier dit le Mas de Verdun, dans les termes suivants : « *Voulant y establir personne dont la vailleur et la fidelité soit cogneue pour avoir la conduite d'icelle nous avons estimé que nous ne pourrions faire meilleure élection que de vous pour la confiance que nous avons de votre expérience au faict des armes jointe à votre fidellité dont nous avons eü certain témoignage par vos services.* »

Pierre de Rapin, à cause de ces services, fut mis en possession des biens de quelques ligueurs et du commandement de la garnison du Mas Garnier : mais ayant eu des démêlés violents avec les gou-

verneurs de cette même place, Henri IV écrivit lui-même à l'irascible et violent Rapin en le mandant à Grenoble. Le gouverneur fut rétabli à son poste et son adversaire changé. Mais à la mort de Montbartier en 1608, le roi nomma Pierre de Rapin à sa place gouverneur du Mas Garnier.

Notre capitaine eut l'honneur de présenter à son roi les clefs de la dernière ville de France tenant encore le parti de la ligue. Cette ville était Grenade : il en dirigea le blocus en 1595 avec autant de vigueur que d'habileté.

Outre les lettres d'Henri IV, Pierre de Rapin, dans le cours de sa vie militaire, reçut plusieurs lettres et témoignages d'estime des plus grands personnages de son temps, tels que le maréchal d'Ornano, le chancelier Pontchartrain, le duc Henri de Mayenne, le duc de Rohan, généralissime des troupes réformées sous Louis XIII.

Pierre de Rapin mourut gouverneur du Mas Garnier, en décembre 1647, âgé de 89 ans, laissant huit enfants sur les vingt-deux qu'il avait eus de son mariage avec Perside de Lupé.

X. Jean de Rapin, seigneur et baron de Mauvers, l'aîné des enfants de Pierre de Rapin, né en 1603, fit son apprentissage de l'état militaire en Hollande. Capitaine au régiment de Mancauld en 1632, et dans celui de Callonges en 1634, il combattit avec courage à la bataille d'Avein en 1635.

Jean de Rapin fut chargé par le duc d'Epéron de persuader aux Montalbalnais révoltés de se soumettre à l'autorité royale. Il ne réussit pas dans sa mission et se joignit aux rebelles qui défendaient la cause de la religion. Le duc se vengea sur le vieux gouverneur de Mas Garnier, Pierre de Rapin, qu'il fit jeter en prison à la place de son fils. Ce dernier avait obtenu en 1616 la survivance de son père dans le gouvernement du Mas de Verdun et lui succéda de fait vers 1635. Il rendit hommage au roi pour sa terre noble de Mauvers, le 8 août 1664.

XI. Paul de Rapin, l'aîné de ses fils, né vers 1640, lieutenant au régiment de Navarre en 1668, et capitaine au service de Hollande vers 1680, mourut en 1694.

XII. Jacques de Rapin, second fils du précédent, né en 1668, mourut en 1763, laissant pour continuer sa descendance

XIII. Jacques-Anne de Rapin. Né le 22 avril 1739, il laissa six

enfants. Malgré ce, la branche des Rapin de Mauvers s'éteignit par la mort de son fils Jean-Baptiste arrivée en 1859. Agé de 92 ans, Jean-Baptiste, ancien officier au régiment de Vezin, avait noblement et utilement employé une longue vie et une grande fortune au soulagement des pauvres.

Branche de Thoyras.

X bis. Noble Jacques de Rapin, écuyer, seigneur de Thoyras, de la Sale et du Pugnier, troisième fils de Pierre de Rapin et de Perside de Lupé, avocat en la cour du Parlement de Toulouse et Chambre de l'édit de Castres, naquit au château de Mauvers, en décembre 1613.

Il suivit avec éclat la carrière du barreau qu'il avait choisie ; membre de l'académie de Castres, il fut un des fondateurs de cette société littéraire et en fit partie jusqu'à sa dissolution, c'est-à-dire de 1648 à 1670.

Il avait épousé en 1664 Jeanne de Péliisson, sœur du célèbre Péliisson, avocat plein de talents et de probité. Jurisconsulte consommé, littérateur de mérite, Jacques de Rapin, pendant sa longue carrière, vit une juste et honorable réputation couronner ses efforts, qu'il consacra souvent à la défense de ses coreligionnaires. Il mourut dans une campagne qu'il avait près de Toulouse en 1685, laissant entre autres enfants :

XI. Paul de Rapin, devenu célèbre sous le nom d'Historien. Né à Castres, le 25 mars 1661, il sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes, et après un court séjour en Angleterre, il gagna la Hollande et entra dans la compagnie de cadets que commandait à Utrecht son cousin Daniel de Rapin. Il commença sous les ordres de ce dernier la campagne d'Angleterre de 1688 : nommé successivement enseigne, puis capitaine au régiment de Kingston après la bataille de la Boyne, il était aide de camp du général Douglas, lorsqu'il fut grièvement blessé à l'assaut de Limerich. En 1693, le jeune capitaine reçut l'ordre de se rendre en Angleterre et fut placé par le roi en qualité de gouverneur auprès de lord Woodstoch, fils du comte de Portland.

Rapin-Thoyras passa plusieurs années auprès de ce jeune seigneur, visita avec lui l'Italie, l'Allemagne, revint en France avec le comte de Portland lors de l'ambassade de ce dernier en 1698, et ne quitta son

élève qu'en 1703, lors qu'il eut achevé son éducation. Quatre ans après, Rapin quitta la Haye pour aller s'établir avec toute sa famille à Weisel, dans la Prusse rhénane. Il y travailla sans relâche et au détriment de sa santé à la composition de sa grande *Histoire d'Angleterre*, « ouvrage pour lequel il avait amassé d'immenses matériaux. »

L'excès de ce travail abrégé ses jours; à peine put-il jouir de la gloire et de la réputation qui attendaient l'œuvre qu'il laissait inachevée. Après une courte maladie, il mourut à Wésel le 16 mai 1725. Il eut douze enfants dont sept seulement survécurent à leur père. (1)

XII. Jacques-Benjamin, le quatrième de ses enfants, continua la descendance de Rapin-Thoyras l'Historien. Né à Wésel le 8 juin 1707, il devint conseiller de régence et de la Chambre des guerres et des domaines de Sa Majesté le roi de Prusse, juge et directeur de la colonie française de Stettin en Poméranie et de celle de Stargardt. Après de solides études faites dans les universités de l'Allemagne, Jacques-Benjamin de Rapin s'était livré avec succès à l'étude du droit, et ses talents le rendirent digne du poste de confiance auquel l'appela la bienveillance du souverain. Nommé directeur des colonies françaises de Stettin et de Stargardt en 1738, il les administra durant de longues années avec un zèle qui lui mérita les éloges personnels du grand Frédéric.

Il mourut le 17 avril 1763, regretté de tous les réfugiés français dont il avait administré pendant vingt-cinq ans les intérêts et qu'il avait aidés dans leur exil.

XIII. Louis-Antoine de Rapin, le troisième enfant de Jacques-Benjamin, naquit en 1746 à Stettin. Il servit plusieurs années avec distinction comme capitaine dans le régiment d'infanterie du prince Ferdinand, frère du roi de Prusse. Obligé pour cause de santé de quitter le service, il fut nommé à la direction des postes d'Oriembourg en 1806 et il mourut dans cette ville en 1812.

XIV. De ses trois fils, le cadet, né en 1792, Philippe-Adolphe de Rapin-Thoyras, est mort récemment. Entré fort jeune dans les dragons de la reine où il était lieutenant en 1814, il passa avec le même

(1) Du mariage de sa fille Marie, en 1734, avec Théophile de Cazenove, né à Genève en 1708, d'une famille originaire de Guienne qui s'expatria à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, descend M. Raoul de Cazenove, l'auteur du remarquable travail que nous analysons.

grade dans le régiment des hussards de la garde du roi de Prusse, y fut nommé capitaine par brevet daté de Berlin, du 3 décembre 1821, puis colonel des cuirassiers de la garde Grand-Duc Nicolas, et successivement décoré des ordres russes, de Saint-Stanislas en sautoir de Saint-Wladimir (3^e classe), de la croix de fer, des ordres suédois, de l'Épée et de différents autres ordres et médailles militaires.

Bien que marié, il n'a laissé aucun enfant et avec lui s'est éteinte la branche française des Rapin.

De cette noble famille partie d'une des plus hautes montagnes de la Maurienne pour cause de persécution religieuse, dont plusieurs membres ont dû, dans les jours néfastes de 1814, combattre leurs frères de France et de Savoie, il ne reste plus d'autres représentants que deux honnêtes cultivateurs de Valloires, portant le nom de Rapin et qui très-probablement descendent de la noble famille de la Chaudane.

En tous cas, M. Raoul de Cazenove que nous avons eu le plaisir d'accompagner à Valloires en 1864 pour rechercher les documents qui lui ont servi à faire la généalogie des auteurs de sa mère, a été autorisé par son parent le colonel Rapin-Thoyras à relever, pour lui et ses descendants, le nom et les armes de Rapin-Thoyras et l'a substitué, comme étant le dernier rejeton de son illustre famille, au titre de baron de Mauvers, éteint en 1859. E. D.

Armoiries des Rapin.

Une note curieuse que nous avons trouvée dans nos collections de blasons, décrit ainsi les armoiries des Rapin. *Arma Rapinorum*. Champ d'or écartelé en 1 et 4 à 3 pavots de gueules en 2 et 3 à coin de rapine d'argent, *quia ex nobilibus Paponibus descendit, instituti fuere heredes a Stephano Papone ultimo hujus stipitis.*

Les « coins de rapine » d'argent sur champ d'or constituent une faute héraldique, dit M. de Cazenove, mais les aigles ou rapines de sable en champ d'or, sont bien les armes parlantes des Rapin ; quant aux roses de gueules ou pavots qui écartèlent leurs armes, tantôt aux premier et quatrième quartier, comme le montrent en Savoie de nombreux exemples, tantôt, comme elles sont toujours figurées en France et quelquefois en Savoie, aux deuxième et troisième quartiers de l'écu, ce sont évidemment, d'après le passage qui précède, les armoiries

dites d'*héritage*, et probablement celles de la famille Papon ou Tapon, ancienne famille noble, autrefois possessionnée à Villargondran et qui avait un tombeau monumental dans la cathédrale de Maurienne au seizième siècle.

Le cachet de Claude Fernand Rapin, juge-ordinaire de l'évêché de Maurienne présente la disposition normale des armoiries de sa maison, c'est-à-dire, les aigles (armes primitives des Rapin, comme leur nom l'indique) aux premier et quatrième quartiers, les roses ou pavots aux deuxième et troisième quartiers. C'est ainsi qu'elles sont disposées sur différents portraits de famille et sur une pierre sépulcrale trouvée dans la grande tour de Saint-Jean, dite tour de Marius. Cette pierre a été reproduite dans les *Mémoires de l'académie de Savoie*. Par contre, la disposition inverse des écartelures existe sur la pierre tumulaire de Pierre Rapin, juge-corrier, ainsi que sur le tympan de l'escalier de la Maison-Blanche à Villargondran, où les armoiries sont encadrées par un bandeau à crossettes : dans ces deux écussons qui datent de la même époque, les aigles occupent la place des roses et réciproquement.

Lainé (*Archives de la noblesse*, nobiliaire de Montauban), donne la description suivante des armoiries des Rapin : « De Rapin, seigneur de Mauvers, de Rabaut, de Thoyras, maintenus par MM. de Bezons, intendant de Languedoc, le 2 mars 1671, et Sanson, intendant de Montauban, le 14 mars 1697, d'or à deux aigles de sable, accompagnés de six roses de gueules, rangées trois en chef et trois en pointe. »

Les familles nobles de la Savoie alliées des Rapin étaient :

1° D'Avrieolx. D'or au phénix d'argent sur son immortalité de gueules à l'ombre de soleil de gueules rayonnant du côté dextre en chef de l'écu. Famille éteinte.

2° Colafre. Coupé, au 1 d'or au lion de sable, issant du trait du coupé au 2 d'azur. Famille éteinte.

3° Comnène (de). Grèce (Princes), Corse, Savoie. D'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, traversée par une épée d'argent garni d'or en pal, surmontée d'une couronne impériale. Famille éteinte. Nous n'avons pu encore retrouver ce blason.

4° Costes (des). D'argent à la bande d'azur chargées de trois côtes humaines du champ. Cette famille avait son manoir au village des Côtes, entre Saint-Pancrace et Fontcouverte, sur une hauteur d'où

l'on jouit d'un panorama très-pittoresque. Cette famille n'est plus représentée.

5° Fernex (de). Savoie, Suisse, Piémont. Aux 1 et 4 de gueules au lion d'argent, au deuxième et troisième d'argent au lion de gueules. Elle est encore représentée à Chambéry, à Genève et à Turin.

6° Rapin (de). Savoie, Languedoc, Prusse. Ecartelé : aux 1 et 4 d'or à une aigle au vol abaissé, *alias* élevé de sable, aux 2 et 3 d'or à trois roses de gueules 2 et 1. Casque timbré d'une couronne de marquis C, trois plumes d'Autruche, une de gueules et deux d'or. L, d'or, de gueules et de sable.

7° Sallières d'Arves. Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules à la Sallière antique d'or, le couvercle relevé, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent, aux 2 et 3 taillé de gueules sur or au bâton noueux ou à une rivière, posé en bande de l'un en l'autre. Maison éteinte dans la famille des Martin, comtes des Cuines et des Villards, qui en ont relevé les armes qu'ils portent chargées en cœur d'un écusson d'argent semé de fleurs de myosotis d'azur, feuillées et tigées de sinople, boutonnées de gueules.

Nous devons à l'obligeance de M. de Cazenove, non-seulement d'avoir pu reproduire presque en entier le premier chapitre de son remarquable travail, mais encore les cuivres qui ont servi à tirer les deux planches que nous joignons à cette livraison. Nous le prions d'agréer nos remerciements bien sincères. Le lecteur trouvera quelques redites dans cette analyse ; elles proviennent de ce qu'elle était faite lorsque nous avons reçu un exemplaire du livre de M. de Cazenove, avec autorisation d'en détacher ce qui pourrait nous plaire.

E. D.

Les textes ci-dessus sont des extraits de la revue SABAUDIA

✓
SABAUDIA

REVUE HISTORIQUE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE

INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE

DU PAYS DES ALLOBROGES

ET

DE L'ANCIEN DUCHÉ DE SAVOIE

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

CHAMBÉRY

E. D'ALBANE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, PLACE S-LÉGER, 13

1872

MLS